

le cnam

Réseau Cnam

Etats financiers combinés

31 décembre 2019

Conservatoire National des Arts et Métiers
292 Rue Saint-Martin
75003 Paris

Table des matières

1	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam	4
1.1	Compte de résultat combiné	4
1.2	Bilan combiné	5
1.3	Tableau des flux de trésorerie combiné	6
1.4	Etat des variations des fonds propres combinés	7
2	Principes et méthodes de combinaison	8
2.1	Information relative au Réseau Cnam	8
2.2	Référentiel comptable	8
2.3	Date de clôture	8
2.4	Modalités de combinaison	8
2.5	Jugements et estimations de la direction du Réseau	9
2.6	Conversion des comptes exprimés en devises	9
2.7	Transactions en devises	9
2.8	Elimination des opérations internes au Réseau	9
2.9	Impôts différés	9
2.10	Comparabilité des comptes et changement de méthode	9
3	Principales méthodes comptables du Réseau Cnam	11
3.1	Immobilisations incorporelles	11
3.2	Frais de recherche et développement	11
3.3	Immobilisations corporelles	11
3.4	Immobilisations financières	12
3.5	Evaluation des créances et dettes	12
3.6	Valeurs mobilières de placement	12
3.7	Fonds propres	12
3.8	Provisions pour risques et charges	13
3.9	Engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.10	Impôts et taxes	14
3.11	Opérations pluriannuelles	14
3.12	Subventions d'exploitation	14
4	Evénements significatifs	15
4.1	Evolution des activités du Réseau	15
4.2	Faits marquants	15
5	Périmètre de combinaison	16
5.1	Les fondements du périmètre de combinaison	16
5.2	Centres non retenus dans le périmètre de combinaison	16
5.3	Entités combinées	17
6	Notes sur les principaux postes du compte de résultat	18
6.1	Chiffre d'affaires	18
6.2	Autres produits d'exploitation	18
6.3	Achats et charges externes	18
6.4	Charges de personnel	18
6.5	Autres charges d'exploitation	19
6.6	Impôts et taxes	19
6.7	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
6.8	Résultat financier	19
6.9	Résultat exceptionnel	20
7	Notes sur les principaux postes du bilan	21
7.1	Immobilisations incorporelles	21
7.2	Immobilisations corporelles	21
7.3	Immobilisations financières	22
7.4	Stocks	22
7.5	Clients et comptes rattachés	22
7.6	Autres créances et comptes de régularisation - actif	22

Réseau Cnam
Etats financiers combinés au 31 décembre 2019

7.7	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	23
7.8	Financements Etat	23
7.9	Provisions pour risques et charges	23
7.10	Emprunts et dettes financières	23
7.11	Fournisseurs et comptes rattachés	24
7.12	Autres dettes et comptes de régularisation - passif	24
7.13	Engagements hors bilan	24
8	Informations détaillées par centre au 31 décembre 2019	26
8.1	Détail du chiffre d'affaires par centre	27
8.2	Compte de résultat par centre	28
8.3	Bilan par centre	30

1 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam

1.1 Compte de résultat combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	6.1	87 672	80 123
Autres produits d'exploitation	6.2	148 657	148 094
Produits d'exploitation		236 329	228 217
Achats et charges externes	6.3	(54 548)	(53 271)
Charges de personnel	6.4	(158 823)	(159 848)
Autres charges d'exploitation	6.5	(5 393)	(6 397)
Impôts et taxes	6.6	(3 207)	(3 256)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	6.7	(9 939)	(5 033)
Charges d'exploitation		(231 910)	(227 805)
Résultat d'exploitation		4 419	412
Produits financiers		48	176
Charges financières		(59)	(81)
Résultat financier	6.8	(11)	95
Résultat courant		4 408	507
Produits exceptionnels		1 755	2 537
Charges exceptionnelles		(842)	(998)
Résultat exceptionnel	6.9	913	1 539
Résultat avant impôt		5 321	2 046
Impôts sur le résultat		(11)	(11)
Résultat net de l'ensemble combiné		5 310	2 035

1.2 Bilan combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2019		31/12/2018	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7.1	11 092	(9 592)	1 500	1 998
Immobilisations corporelles	7.2	385 432	(100 724)	284 708	288 033
Immobilisations financières	7.3	826	(3)	823	1 541
Actif immobilisé		397 350	(110 319)	287 031	291 572
Stocks et en-cours	7.4	4	-	4	4
Clients et comptes rattachés	7.5	50 563	(10 134)	40 429	40 886
Autres créances et comptes de régularisation - actif	7.6	19 653	(717)	18 936	16 338
Valeurs mobilières de placement	7.7	3 123	-	3 123	3 598
Disponibilités	7.7	71 005	-	71 005	61 392
Actif circulant		144 348	(10 851)	133 497	122 218
TOTAL ACTIF		541 698	(121 170)	420 528	413 790
Financements de l'actif par l'Etat	7.8			262 694	268 858
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)				11 813	10 772
Financements des actifs par des tiers - Cnam				11 410	11 698
Financements des actifs par des tiers - Autres centres				(377)	(295)
Fonds propres				285 540	291 033
Réserves				48 780	44 691
Résultat de l'exercice				5 310	2 035
Total Fonds propres et réserves				339 630	337 759
Provisions pour risques et charges	7.9			9 287	8 328
Emprunts et dettes financières	7.10			2 311	2 126
Fournisseurs et comptes rattachés	7.11			15 454	15 655
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	7.12			53 846	49 922
Total Dettes				71 611	67 703
TOTAL PASSIF				420 528	413 790

1.3 Tableau des flux de trésorerie combiné

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble combiné	5 310	2 035
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	12 823	8 285
- Plus ou moins values de cession d'immobilisations	60	(660)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations des dettes et créances d'exploitation	3 053	8 635
<i>dont Variations des créances</i>	(2 141)	3 263
<i>dont Variations des dettes</i>	5 194	5 372
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	21 246	18 295
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(799)	(919)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 185)	(5 379)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(58)	(61)
- Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	10	1 018
- Cessions d'immobilisations financières	-	-
- Diminution d'immobilisations financières	773	1 240
- Variation nette des placements court terme	200	(200)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(8 059)	(4 301)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Diminution des fonds propres	(4 341)	(5 110)
- Augmentations de capital en numéraire et autres fonds propres	-	-
- Dividendes versés	-	-
- Subventions d'investissements reçues	228	920
- Augmentation des emprunts	1 181	330
- Remboursement des emprunts	(358)	(1 023)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(3 290)	(4 883)
- Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	-	-
- Incidence d'opérations sans incidence sur la trésorerie	(5)	-
- Incidence des différences de change sur la trésorerie	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	9 892	9 111
Trésorerie à l'ouverture	63 969	54 858
Trésorerie à la clôture	73 861	63 969
Disponibilités		
Disponibilités	71 005	61 392
Valeurs mobilières de placement	3 123	3 398
Concours bancaires courants	(264)	(818)
Intérêts courus non échus	(3)	(3)
Total	73 861	63 969

1.4 Etat des variations des fonds propres combinés

<i>En milliers d'euros</i>	Fonds propres	Résultat de l'exercice	Réserves de combinaison	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2017	297 547	3 008	39 375	339 930
Affectation du résultat		(3 008)	3 008	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(5 110)			(5 110)
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux			401	401
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	0			-
Résultat de l'exercice		2 035		2 035
Impact des retraitements de consolidation de 2017 sur les réserves	(52)		(189)	(241)
Impact des retraitements de consolidation de 2018 sur les réserves	25		2 314	2 339
Reclassements	218		(218)	
Situation au 31/12/2018	291 033	2 035	44 691	337 759
Affectation du résultat		(2 035)	2 035	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(4 341)			(4 341)
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux			1 383	1 383
Résultat de l'exercice		5 310		5 310
Impact des retraitements de consolidation de 2018 sur les réserves			(360)	(360)
Impact des retraitements de consolidation de 2019 sur les réserves	(370)		1 845	1 475
Reclassements	814		(814)	
Situation au 31/12/2019	285 541	5 310	48 780	339 630

Les « Régularisations des à-nouveaux » correspondent essentiellement aux impacts des régularisations comptables opérées dans les comptes sociaux de Cnam.

2 Principes et méthodes de combinaison

2.1 Information relative au Réseau Cnam

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il constitue un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Sa mission d'enseignement supérieur et de recherche s'organise autour d'un Réseau national formé de centres régionaux et d'un siège à Paris.

Le Cnam est régi par le décret n°88-413 du 22 avril 1988 ayant pour mission de :

- dispenser des formations qualifiantes et diplômantes à un public majoritairement composé d'adultes suivant des cours du soir,
- mener des recherches scientifiques au sein de ses laboratoires,
- présenter à un public large des collections d'objets techniques, dans le cadre du Musée des arts et métiers.

Les centres régionaux du Cnam sont régis par le décret n°89-108 du 20 février 1989 et sont gérés le plus souvent au travers d'organismes de gestion spécifiques.

Le comportement social, commercial, technique et financier commun crée un lien de combinaison au sens du §61 du CRC 99-02. En conséquence, le Cnam a publié des comptes combinés pour la première fois pour l'exercice 2013.

Des conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux prévoient les modalités d'établissement des comptes combinés, avec le Cnam comme entité combinante.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires en vigueur en France et plus particulièrement le règlement CRC 99-02 du Comité de la réglementation Comptable.

Les comptes annuels des établissements entrant dans le périmètre de combinaison sont arrêtés selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- le PCG 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999, les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce, au nouveau référentiel comptable

constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'instruction comptable commune du 22 décembre 2016 (BOFIP-GCP-17-0003 du 20 janvier 2017) et du plan de comptes commun (en remplacement de l'instruction codificatrice M9-3 applicable aux EPSCP (Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)),

- l'instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 relative aux comptes consolidés des EPN (Etablissements Publics Nationaux).

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

2.3 Date de clôture

Le Cnam clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année, ainsi que la majorité des centres régionaux combinés.

Lorsque la date de clôture d'un centre compris dans le périmètre de combinaison est antérieure de plus de trois mois à la date de clôture des comptes combinés, il est nécessaire d'établir des comptes intermédiaires à la date de clôture.

Ces comptes intermédiaires peuvent être établis en partant des comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels du centre concerné et la date de clôture des comptes combinés.

2.4 Modalités de combinaison

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différents centres compris dans le périmètre, après retraitements d'harmonisation et reclassements.

Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans impact sur le résultat d'ensemble.

Entrent dans le périmètre de combinaison du Réseau Cnam les centres avec lesquels le Cnam a obtenu un engagement portant sur la combinaison.

La valeur d'entrée des actifs et passifs à retenir pour ces entités combinées est égale à leur valeur nette comptable à la date d'entrée dans le périmètre de combinaison, retraitée aux normes comptables du Réseau.

Au 31 décembre 2019 tous les centres sont intégrés dans le réseau Cnam par la méthode de combinaison.

Le périmètre de combinaison est détaillé en paragraphe 5.3.

2.5 Jugements et estimations de la direction du Réseau

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par le Réseau pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles,
- l'évaluation des dépréciations des actifs à comptabiliser,
- l'évaluation des produits constatés d'avance,
- l'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges liées aux opérations du Réseau,
- les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Réseau révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Réseau fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

2.6 Conversion des comptes exprimés en devises

La devise d'établissement des comptes combinés du Réseau Cnam est l'Euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Seuls les Centres Polynésie et Nouvelle Calédonie établissent leurs comptes selon une devise différente (le Franc des Collectivités Françaises du Pacifique, CFP). La parité étant fixe avec l'euro, le bilan et le compte de résultat ont été convertis en retenant la parité de 1 euro = 119,33 francs CFP.

2.7 Transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture.

Les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises sont enregistrés en résultat financier au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

2.8 Elimination des opérations internes au Réseau

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les centres du Réseau Cnam sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des créances détenues sur les entités combinées sont réintégrées dans les fonds propres combinés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les autres flux internes au Réseau concernent les opérations affectant les comptes de bilan (dettes et créances) et de résultat (refacturations, charges à payer et factures non parvenues, etc.).

2.9 Impôts différés

Le Réseau Cnam ne constate aucun impôt différé, dans la mesure où ses activités ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

2.10 Comparabilité des comptes et changement de méthode

2.10.1 Méthode de dépréciation

Pour l'entité Cnam, en 2019 le calcul des dépréciations des créances a été modifié dans le sens d'une approche prudentielle.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de non recouvrement.

Le risque de non recouvrement est examiné au cas par cas, pour tenir compte de la particularité de certaines créances ou de certains débiteurs, ou bien calculé par une méthode d'évaluation statistique, le tout, dans une approche prudentielle.

Ainsi :

- Les créances en 411 ne sont pas dépréciées car il n'y a pas de doute apparent sur leur recouvrement ;
- Les créances en 416 sont dépréciées mais en distinguant les créances relatives à des « opérations courantes » montants qui pris individuellement, représentent des créances de montant non significatif, mais qui agrégés, représentent des enjeux financiers réels et significatifs) des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié) ;

les premières sont traitées globalement, les secondes font l'objet d'un traitement et d'un suivi particulier.

En résumé, la valorisation du risque d'irrecouvrabilité sur certaines catégories de créances et/ou de débiteurs résulte :

- D'une analyse statistique pour les créances figurant en 416 avec l'application d'un taux de non-recouvrement des créances figurant au 416 au 31/12/2018 et non encaissées en 2019 ;
- D'une analyse au cas par cas pour les créances relatives à des « opérations exceptionnelles » (créance individuelle de montant important ou litige particulièrement identifié).

. Au total pour l'entité Cnam, le montant des dépréciations passe de 6 272 K€ en 2018 à 8 023 K€ en 2019 (dont 250 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Auvergne Rhône Alpes et 231 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Occitanie).

2.10.2 Retraitements des anciennes ressources affectées : changement de méthode comptable

Les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles » : opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

Les contrats de recherche antérieurs à l'application de cette nouvelle instruction qui étaient gérés selon la méthode dite des ressources affectées et non encore terminées au 31 décembre 2015 ont été reclassés conformément à l'instruction DGFIP sur les modalités de traitement des conventions de ressources affectées en date du 16 octobre 2015.

2.10.3 Régularisations comptables

Un certain nombre de régularisations ont été apportées au bilan de sortie 2018 et au 31 décembre 2019 de l'entité Cnam :

- Reprises de financements relatifs à des immobilisations comptabilisés entre 2011 et 2018 et dont le rattachement été effectué en 2019 (931k€)
- Reprises de financements relatifs à des immobilisations pour lesquelles les amortissements n'avaient pas été comptabilisés dans les exercices précédents (189k€)
- Correction de la régularisation de l'apport en compte courant pour le GIE S2A (197k€)
- Changement de méthode quant à la comptabilisation des droits d'inscriptions en formation initiale- Annulation de l'extourne des PCA 2018 (1 070k€)
- Corrections d'amortissements relatifs à des immobilisations dont la VNC était < 0 et pour lesquelles la durée d'amortissement était dépassée.

3 Principales méthodes comptables du Réseau Cnam

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et destinés à usage interne.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, soit cinq ans pour les logiciels.

3.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, les critères comptables pour la capitalisation de ces frais n'étant pas remplis. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat.

3.3 Immobilisations corporelles

3.3.1 Biens acquis

Les immobilisations corporelles appartenant au Cnam sont évaluées à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat ainsi que des dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

3.3.2 Biens mis à disposition

- **Au sein du Cnam**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par l'EPSCP sont comptabilisés, conformément à l'instruction du 14 octobre 2013 de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Conformément à l'instruction du 14 octobre 2013, les biens immobiliers remis en dotation par l'Etat ont fait l'objet d'une intégration en 2014 dans le bilan de l'établissement sur la base:

- d'une évaluation de 2011 pour les biens suivants : ESGT, SYNERGIE, GAY LUSSAC, LEVALLOIS et SAINT-ROCH, CCR Pays de la Loire, MONTGOLFIER et SAINT-CYR (terrain en friche). Les montants intégrés représentent pour le bâti 35 996 K€ et pour le non bâti 135 521 K€.

- Et de deux évaluations réalisées en 2013 et 2014 pour les biens suivants : SAINT-MARTIN, LANDY, RESERVES DU MUSEE, IAT et CCR Bretagne. Les montants intégrés représentent pour le bâti 54 200K€ et pour le non bâti 44 401 K€.

Les biens ont été intégrés en 2014.

Une nouvelle évaluation a été faite en 2015 pour l'immeuble « Montgolfier » et a conduit à modifier les inscriptions 2014 au bilan :

- Réestimation à la baisse de la valeur de l'immeuble pour (26 835) K€, contrepartie Capitaux propres
- Diminution de la valeur du terrain pour (53 883) K€, contrepartie Capitaux propres

Pas de nouvelle évaluation en 2019.

- **Au sein des centres régionaux**

Les actifs mis à disposition et contrôlés par les Centres sont comptabilisés à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Le tableau ci-dessous présente la liste exhaustive des centres disposant de biens en propriété ou en dotation :

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG Cnam Ile de France	19 cour Blaise Pascal à Evry	Pédagogique	Propriétaire	
AG Cnam Rhône Alpes Auvergne	24 rue Robinson à St Etienne		Propriétaire	
AG Cnam Marseille	12 place des Abattoirs		Commodat	
AG CNAM Pays de Loire - Nantes	25 Boulevard Guy Mollet Hall A et B 44311 Nantes Cedex 3	Administratif et pédagogique	Commodat	7 974 K€
AG CNAM Pays de Loire - Angers	165 rue de la Barre 49008 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	3 255 K€

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG CNAM Pays de Loire - Angers Iforis	4 rue Georges Morel Campus Angevin 4904 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	659 K€
AG Cnam Guadeloupe	Immeuble campus de Fouillole Pointe à Pitre		Propriétaire	Valeur nette comptable = 0€
AG Cnam Champagne Ardennes	Rue des crayères, à Reims		Mise à disposition par l'université à titre gratuit pendant 30 ans	

3.3.3 Biens financés en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

6 centres comptabilisent une redevance de crédit-bail, le montant total de la redevance de crédit-bail du réseau Cnam s'élève à 47 K€

Au 31 décembre 2019, aucun montant de crédit-bail n'a fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, dans la mesure où l'endettement ne dépassait pas le seuil de 5% du total du passif.

3.3.4 Amortissement

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Bâtiments	50 ans
Constructions légères	20 ans
Mobilier	10 ans
Machines et matériels	5 à 10 ans

- Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'une comptabilisation par composant.
- Certains matériels spécifiques (laboratoires de recherche) sont amortis suivant l'appréciation du responsable de ce matériel en fonction du temps effectif et de l'intensité de l'utilisation.

3.3.5 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture devient inférieure à leur valeur brute.

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la clôture.

3.5 Evaluation des créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes (risque de non recouvrement, litige, etc.)

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7 Fonds propres

Les fonds propres du Réseau Cnam sont constitués par :

- les dotations et financements externes de l'actif en provenance de l'Etat,
- les fonds associatifs (yc. les dons et legs en capital),
- les réserves constituées par les résultats accumulés des exercices précédents,
- les financements externes de l'actif en provenance de tiers autres que l'Etat.

3.7.1 Dotation et financements externes de l'actif par l'Etat

Les actifs reçus en dotation n'ayant pas vocation à être renouvelés en tant que tels par le Cnam sont traités selon le régime dit « de la neutralisation », par le biais d'une reprise annuelle sur la dotation des annuités d'amortissement correspondantes. Ces dotations n'impactent donc pas le résultat, mais les fonds propres.

3.7.2 Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent la mise à disposition définitive de biens au profit des associations affiliées (apports, cotisations, etc.).

Les legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés ne sont pas présentés sur une ligne séparée et sont comptabilisés dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

3.7.3 Financements externes de l'actif autre que l'Etat

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement destinées à financer un bien inscrit à l'actif, et qui, selon toute vraisemblance, sera renouvelé par l'association à l'issue de sa durée de vie.

La reprise de la subvention qui finance une immobilisation amortissable est comptabilisée en résultat combiné au même rythme que l'amortissement pratiqué sur l'immobilisation qu'elle a financé et ce, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

Selon l'option offerte par le règlement CRC 99.02 sur les comptes combinés, les subventions d'investissement sont maintenues dans les fonds propres combinés.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme (subventions de fonctionnement)

Sont inscrites dans ce poste les subventions publiques reçues pour l'acquisition d'un actif, dont le renouvellement (à l'issue de sa durée de vie) n'est pas envisagé ou est assuré par le financeur initial.

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servi à financer.

Dans les comptes combinés les subventions de fonctionnement ont été reclassées dans les produits constatés d'avance.

3.7.4 Immobilisations mises à disposition de l'EPSCP

Font partie de cette catégorie les biens indiqués au paragraphe 3.3.2.

En application des instructions M9-3, n°06-007-M9 et de la directive de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, afin d'en informer les tiers, ces biens figurent dans les comptes d'actifs en contrepartie des comptes de passif « Financements Etat » qui figurent dans les fonds propres.

Au 31 décembre 2019, le Cnam a inscrit dans les fonds propres les biens immobiliers mis à sa disposition.

Au 31 décembre 2019, seul le centre Pays de la Loire a inscrit ces biens dans ses fonds propres.

3.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant, sont incertains.

Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.9 Engagements de retraite et avantages assimilés

Ces engagements correspondent aux droits à prestations de retraite et prestations assimilées, attribués aux salariés, en contrepartie des services rendus et créent pour l'établissement une obligation.

Pour le personnel d'Etat, aucun engagement n'est comptabilisé dans les comptes sociaux, celui-ci étant inscrit dans les comptes de l'Etat.

Pour le personnel de droit privé, le Réseau Cnam comptabilise l'engagement au passif du bilan. L'évaluation actuarielle de cet engagement au titre du régime d'indemnités d'ancienneté et de fin de carrière est effectuée selon une méthode conforme aux préconisations de la recommandation 2003 R01 du CNC, à savoir la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté.

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de retraite en fonction des centres du périmètre de combinaison sont :

	31/12/2019
Age de départ à la retraite	Entre 60 et 67 ans
Type de départ	Retraite à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales	38% à 48 % selon les CSP
Taux d'accroissement des salaires	Entre 1% et 2%
Taux de rotation	Entre 1% et 2%
Taux d'actualisation	Entre 0,77% et 2%

Sur les 20 centres combinés :

- 10 centres calculent et comptabilisent une provision d'indemnités de départ à la retraite,
- 4 centres calculent le montant de la provision d'indemnités de retraite mais ne la comptabilisent pas.

Les provisions ont donc été comptabilisées dans les comptes combinés,
- 6 centres ne calculent et ne comptabilisent aucune provision d'indemnités de retraite ; pour ces centres, le poids de leurs effectifs dans le total combiné des effectifs est inférieur à 20%. Considéré comme non significatif, aucune provision les concernant n'a été comptabilisée dans les comptes combinés.

La provision d'indemnités de départ à la retraite couvre 632 personnes sur un effectif total du réseau Cnam de 2 533 (dont 1 569 pour le centre Cnam Etablissement National non concerné par le dispositif).

3.10 Impôts et taxes

Les activités du Réseau Cnam ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés dès lors qu'aucune opération commerciale n'est réalisée.

L'impôt courant présent au compte de résultat concerne l'impôt sur les placements financiers.

Concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Réseau Cnam est assujéti redevable partiel, dans la mesure où une partie de son activité est exonérée, notamment :

- la formation initiale,
- la formation professionnelle continue,
- les activités regroupées dans les centres financiers de la Recherche qui ne se traduisent pas par des prestations de services ou livraison de bien à des tiers.

3.11 Opérations pluriannuelles

3.11.1 Chiffre d'affaires lié à des prestations de formation

Dans le cas de contrats qui portent sur la réalisation de prestation de formation et dont la période d'exécution est répartie au minimum sur deux exercices, il convient d'appliquer la méthode des produits constatés d'avance afin d'étaler ce produit sur les exercices intéressés.

Dans les EPSCP, cette technique présente un intérêt certain compte tenu du décalage qui existe entre l'année universitaire et l'exercice comptable (droits d'inscription, prestation de formation continue, etc.)

Cette méthode est l'application des principes d'indépendance des exercices et de correct rattachement des produits à l'exercice.

Concernant le Cnam, jusqu'en 2013 des clés de répartition ont été élaborées sur la base d'analyse des historiques pour répartir les produits entre deux exercices N/N+1.

Depuis 2014, des outils sont à disposition, et permettent d'appliquer cette méthode individuellement pour chacune des prestations de formation.

Concernant les Centres régionaux, des clés sont utilisées afin de comptabiliser ce chiffre d'affaires.

L'homogénéisation est un objectif à atteindre sur les prochains exercices.

3.11.2 Conventions et contrats de recherche

Le Cnam réalise des opérations de recherche faisant l'objet de financements externes régis par des contrats ou conventions de recherche.

Avant l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles », les conventions étaient gérées soit par la procédure de ressources affectées, soit au *pro rata temporis*.

Par la suite, les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par cette instruction: opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

La procédure de gestion des conventions pluriannuelles a été actualisée selon cette nouvelle réglementation.

3.12 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit pour leur montant total à la date de notification, dans la mesure où les conditions suspensives sont levées.

Dès qu'une condition résolutoire semble ne pas pouvoir être respectée, une provision pour reversement de subvention est comptabilisée.

4 Evénements significatifs

4.1 Evolution des activités du Réseau

4.1.1 La mission principale du Cnam

Les missions principales de Cnam sont :

- formation tout au long de la vie,
- recherche,
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Les centres du Cnam en région assurent en partie ou en totalité, selon les cas, les mêmes formations que le Cnam Paris établissement national, mais également des formations spécifiques créées localement.

Tous les centres se font les partenaires des politiques régionales et collaborent avec les acteurs locaux : entreprises, collectivités territoriales, rectorats, universités, agences pour l'emploi, centres d'information et d'orientation, cités des métiers, etc.

La structure en réseau du Cnam est relayée, à l'étranger, à travers l'offre de formation proposée par deux centres associés Liban et Maroc.

L'activité du centre Maroc est intégrée à 100% dans l'activité Cnam Etablissement National.

Le centre Liban est lié au Cnam Etablissement National par un partenariat, aucun lien de subordination n'existe.

4.2 Faits marquants

4.2.1 Contrôle de la cour des comptes depuis mai 2014

Depuis mai 2014, l'établissement fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes. Celui-ci comprend une évaluation de la gestion et un contrôle juridictionnel des comptes. Le rapport sur la gestion de l'établissement a été produit en octobre 2015. Des évolutions sur l'affaire ont cependant eu lieu en 2019 (voir paragraphe 4.2.3).

4.2.2 Le renforcement des actions de recouvrement

L'amélioration du recouvrement constitue un élément fort de la politique de gestion de l'établissement et concerne l'ensemble des services qui doivent se mobiliser aux différentes étapes du processus de facturation. Cela est régulièrement rappelé et notamment au Conseil d'Administration.

4.2.3 Evènements postérieurs à la clôture

4.2.3.1 Arrêt de la Cour des comptes relatif aux comptes des exercices 2010 à 2013

A la suite du réquisitoire du 8 décembre 2017 du Procureur général près de la Cour des comptes relatif aux comptes des exercices 2010 à 2013 du CNAM, la Cour dans son arrêt du 15 avril 2019 a décidé de constituer, Monsieur Julien Bovis, agent comptable qui a rendu les comptes des exercices précités, débiteur du CNAM pour un total de 55 524.26€.

Suite à une demande de M.Bovis, le conseil d'administration du CNAM, lors de sa séance du 25/06/2019, a voté pour la remise gracieuse des sommes pour lesquelles il a été constitué débiteur du CNAM à hauteur de 55 524.26€.

Au regard de ce vote, et dans l'attente de l'avis de MESRI puis de la décision du ministère l'Economie, des finances de l'Action et des comptes publics via la DGFIP, cette créance totale de 55 524.26 a été dépréciée à 100% au 31/12/2019.

4.2.3.2 Plan de redressement de l'AGC Auvergne-Rhône-Alpes

Par jugement du 15 janvier 2019, l'AGC Auvergne-Rhône-Alpes a été admise au bénéfice d'une procédure de redressement judiciaire.

En date du 25 juin 2019, le TGI de Lyon a rendu un avis favorable au plan de redressement proposé. Ce plan de redressement s'étend sur une durée de 10 ans.

5 Périmètre de combinaison

5.1 Les fondements du périmètre de combinaison

Le Réseau Cnam présente des comptes combinés car il constitue un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital mais de la volonté de créer des liens financiers ainsi qu'élaborer des projets communs.

Le périmètre de combinaison est ainsi basé sur les conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux, qui désignent le Cnam comme entité combinante.

5.2 Centres non retenus dans le périmètre de combinaison

Deux centres n'ont pas été retenus dans le périmètre de combinaison au 31 décembre 2019 :

- le centre Midi Pyrénées Millau n'est pas géré par une AGCnam, mais par une association qui déploie des formations du Cnam parmi d'autres activités.
En conséquence il est exclu du périmètre de combinaison.
- l'activité du centre de Guyane a été arrêtée courant 2013. En conséquence, aucune convention n'a été signée et les états financiers de ce centre ne sont pas intégrés dans la combinaison.

5.3 Entités combinées

Au 31 décembre 2019, le Réseau Cnam se compose de 20 centres, tous combinés.

<i>Entités du périmètre de combinaison</i>	31/12/2019	31/12/2018
CNAM	Combiné	Combiné
NOUVELLE AQUITAINE	Combiné	Combiné
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Combiné	Combiné
NORMANDIE	Combiné	Combiné
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Combiné	Combiné
BRETAGNE	Combiné	Combiné
CENTRE	Combiné	Combiné
GRAND EST	Combiné	Combiné
CORSE	Combiné	Combiné
GUADELOUPE	Combiné	Combiné
ILE-DE-France	Combiné	Combiné
LA MARTINIQUE	Combiné	Combiné
LA REUNION	Combiné	Combiné
OCCITANIE	Combiné	Combiné
IPST TOULOUSE	Combiné	Combiné
HAUTS-DE-France	Combiné	Combiné
NOUVELLE CALEDONIE	Combiné	Combiné
PAYS DE LA LOIRE	Combiné	Combiné
POLYNESIE FRANCAISE	Combiné	Combiné
PACA	Combiné	Combiné

6 Notes sur les principaux postes du compte de résultat

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

6.1 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Prestations diverses	53 590	51 863
Production vendue	31 228	26 085
Ventes de marchandises	2 752	2 171
Chiffre d'affaires	87 672	80 123

6.2 Autres produits d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Subventions européennes, ANR, autres ministères	22	94
Subventions Collectivités territoriales/régions	22 466	22 675
Subventions Etat	119 950	118 918
Subventions Taxe d'apprentissage	488	475
Autres subventions d'exploitation	446	286
Autres produits	4 588	5 033
Transferts de charges d'exploitation	697	613
Autres produits d'exploitation	148 657	148 094

6.3 Achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Achats	(10 274)	(11 358)
Services extérieurs	(44 274)	(41 913)
Achats consommés	(54 548)	(53 271)

6.4 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	(109 479)	(109 549)
Charges sociales	(49 344)	(50 299)
Charges de personnel	(158 823)	(159 848)

6.5 Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Autres charges d'exploitation	(5 393)	(6 397)
Autres charges d'exploitation	(5 393)	(6 397)

6.6 Impôts et taxes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 729)	(2 718)
Autres impôts et taxes	(478)	(538)
Impôts et taxes	(3 207)	(3 256)

6.7 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements	(10 972)	(9 943)
Dotations et reprises aux provisions	1 033	4 910
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	(9 939)	(5 033)

6.8 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Gains de change	3	24
Produit net de cession des valeurs mobilières de placement	1	-
Autres produits financiers	44	152
Produits financiers	48	176
Dotation aux provisions et amortissements financiers	(3)	-
Intérêts et charges assimilées	(49)	(57)
Pertes de change	(7)	(24)
Charges financières	(59)	(81)
Résultat financier	(11)	95

6.9 Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels	1 755	2 537
Charges exceptionnelles	(842)	(998)
Résultat exceptionnel	913	1 539

7 Notes sur les principaux postes du bilan

7.1 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2019
Valeurs brutes	10 668	799	(322)	(53)	11 092
Frais de recherches et développement	13	70	-	-	83
Concessions, brevets et droits similaires	240	17	(13)	-	244
Logiciels	10 078	667	(306)	(49)	10 390
Autres immobilisations incorporelles	212	-	-	(4)	208
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	3	-	(3)	-	-
Amortissements	(8 670)	(1 285)	363	-	(9 592)
Autres immobilisations incorporelles	(373)	(22)	-	4	(391)
Frais de recherches et développement	(8)	(10)	-	-	(18)
Concessions, brevets et droits similaires	(185)	(73)	57	-	(201)
Logiciels	(8 104)	(1 180)	306	(4)	(8 982)
Valeurs nettes	1 998	(486)	41	(53)	1 500

7.2 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2019
Valeurs brutes	379 556	8 197	(523)	(1 798)	385 432
Terrains et agencements	124 319	34	(3)	-	124 350
Constructions	206 834	2 262	-	598	209 694
Installations techniques	15 550	1 316	(36)	(62)	16 768
Autres immobilisations corporelles	31 540	3 289	(448)	(1 736)	32 645
Immobilisations corporelles en cours	966	1 243	-	(598)	1 611
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	26	53	(36)	-	43
Immobilisations corporelles en crédit-bail	321	-	-	-	321
Amortissements	(91 523)	(9 912)	508	203	(100 724)
Terrains	(1 393)	(5)	3	-	(1 395)
Constructions	(56 119)	(6 307)	-	-	(62 426)
Installations techniques	(13 699)	(1 283)	85	55	(14 842)
Autres immobilisations corporelles	(20 354)	(2 275)	420	148	(22 061)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en crédit-bail	42	(42)	-	-	-
Valeurs nettes	288 033	(1 715)	(15)	(1 595)	284 708

7.3 Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2019
Valeurs brutes	1 541	58	(773)	125	(125)	826
Titres de participation	28	-	-	-	-	28
Autres titres immobilisés	39	-	-	-	-	39
Prêts, cautionnements et autres créances	1 474	58	(773)	125	(125)	759
Provisions	-	(3)	-	-	-	(3)
Dépréciations des prêts, cautionnements et autres créances	-	(3)	-	-	-	(3)
Valeurs nettes	1 541	55	(773)	125	(125)	823

7.4 Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs brutes	4	4
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4	4
Provisions	-	-
Dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-	-
Valeurs nettes	4	4

7.5 Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs brutes	50 563	-	-	50 563	47 871
Provisions pour dépréciation	(10 134)	-	-	(10 134)	(6 985)
Valeurs nettes	40 429	-	-	40 429	40 886

7.6 Autres créances et comptes de régularisation - actif

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs brutes	19 653	-	-	19 653	17 012
Créances sociales et fiscales	17 922	-	-	17 922	15 387
Débiteurs divers	57	-	-	57	11
Charges constatées d'avance	1 674	-	-	1 674	1 614
Provisions	(717)	-	-	(717)	(674)
Autres créances	(717)	-	-	(717)	(674)
Valeurs nettes	18 936	-	-	18 936	16 338

7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	3 123	3 598
Disponibilités	71 005	61 392
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	74 128	64 990

7.8 Financements Etat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Financements Etat - Cnam Paris	262 694	267 263
Financements Etat - Comodat	-	1 595
Financements Etat	262 694	268 858

7.9 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2019
Provisions pour litiges	501	463	(170)	-	794
Provisions pour pensions et retraites	1 525	272	(4)	-	1 793
Autres provisions pour risques et charges	6 302	878	(509)	29	6 700
Provisions pour risques et charges	8 328	1 613	(683)	29	9 287

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux provisions pour vacation d'enseignement, congés payés et pour perte d'emploi.

7.10 Emprunts et dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts auprès d'établissements de crédit	466	1 403	395	2 264	1 687
Dettes financières diverses	8	34	-	42	41
Concours bancaires courants	264	-	-	264	818
Dettes financières liées au crédit-bail	9	-	(268)	(259)	(420)
Emprunts et dettes financières	747	1 437	127	2 311	2 126

7.11 Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	6 215	-	-	6 215	7 248
Factures non parvenues	9 239	-	-	9 239	8 407
Fournisseurs et comptes rattachés	15 454	-	-	15 454	15 655

7.12 Autres dettes et comptes de régularisation - passif

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales et sociales	17 217	-	-	17 217	17 571
Dettes sur immobilisations	82	-	-	82	70
Produits constatés d'avance	22 199	-	-	22 199	22 064
Autres dettes	13 937	410	-	14 347	10 217
Autres dettes et comptes de régularisation	53 435	410	-	53 846	49 922

7.13 Engagements hors bilan

7.13.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes correspondant à l'audit des comptes sociaux inscrits au compte de résultat combiné du Réseau Cnam s'élève à 287 K€ au 31 décembre 2019 contre 329 K€ au 31 décembre 2018.

Les honoraires au 31 décembre 2019 sont relatifs uniquement à des missions d'audit légal.

7.13.2 Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés pour l'ensemble des salariés au titre du DIF s'élève à 52 988 heures.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF a été substitué par le Compte Professionnel de Formation (CPF). Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

7.13.3 Répartition des effectifs permanents

	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	1 352	1 359
Agents de maîtrise et techniciens	520	466
Employés	655	604
Ouvriers	6	17
Personnel mis à la disposition de l'établissement	2 199	2 119
Total	2 533	2 446

Les effectifs déclarés au 31 décembre 2019 sont en hausse de 87 personnes.

7.13.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas disponible

7.13.5 Nantissement d'obligations cotées de sociétés commerciales

Le CNAM Ile-de-France a inscrit en nantissement des obligations cotées pour un montant de 232 K euros.

8 Informations détaillées par centre au 31 décembre 2019

Les tableaux suivants présentent le contributif de chaque Centre au compte de résultat et au bilan, ainsi que l'impact des éliminations des opérations inter-centres au 31 décembre 2019.

8.1 Détail du chiffre d'affaires par centre

<i>En milliers d'euros</i>	ALSACE	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
Social												
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-
Inscriptions auditeurs	-	-	404	-	8 722	-	-	365	-	207	-	366
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	825	523	244	-	-	-	436	-	479	3 877	155
Conventions partenariat régions/autres conventions	-	2 113	842	1 404	871	28 962	-	679	252	1 029	1 786	955
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses,...)	-	89	-	-	-	1 748	-	85	-	-	1 095	35
Subventions Collectivités territoriales/region	-	3 305	1 274	1 311	5 325	-	-	417	628	925	2 000	343
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	119 950	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	5	5	74	6 069	-	5	-	-	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	14	44	11	115	-	-	-	56	46	71	25
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	-	6 346	3 092	2 975	15 107	156 729	-	1 987	936	2 686	8 829	1 879

<i>En milliers d'euros</i>	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2019
Social											
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85
Inscriptions auditeurs	921	-	-	-	-	-	-	641	200	-	11 826
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	-	1 369	-	-	1 366	6 266	-	-	113	-	15 653
Conventions partenariat régions/autres conventions	208	-	2 433	3 835	11 505	1	284	3 916	139	(3 960)	57 254
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses,...)	-	-	-	12	184	-	-	-	158	(467)	2 939
Subventions Collectivités territoriales/region	221	555	256	1 800	1 989	1 212	-	252	1 162	(509)	22 466
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	487	-	-	1	-	-	488
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	446	-	-	-	120 396
Autres produits	-	56	-	-	10	-	1	17	2	(1 656)	4 588
Transferts de charges d'exploitation	79	-	7	14	85	-	-	130	-	-	697
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	1 429	1 980	2 696	5 661	15 648	7 479	731	4 957	1 774	(6 592)	236 329

8.2 Compte de résultat par centre

Tableau 1/2

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE	MARTINIQUE
Chiffre d'affaires	3 027	1 769	1 648	9 593	30 710	-	1 565	252	1 715	6 758	1 511	1 129
Autres produits d'exploitation	3 319	1 323	1 327	5 514	126 019	-	422	684	971	2 071	368	300
Produits d'exploitation	6 346	3 092	2 975	15 107	156 729	-	1 987	936	2 686	8 829	1 879	1 429
Achats et charges externes	(2 443)	(1 076)	(915)	(6 275)	(27 854)	-	(533)	(284)	(843)	(4 145)	(1 141)	(203)
Charges de personnel	(3 640)	(1 795)	(1 698)	(8 385)	(110 953)	-	(1 041)	(517)	(2 038)	(2 922)	(977)	(900)
Autres charges d'exploitation	396	(440)	(143)	(346)	(3 845)	(14)	303	(107)	(495)	(1 218)	(29)	(123)
Impôts et taxes	(73)	(38)	(56)	(207)	(2 289)	-	(6)	(5)	(24)	(140)	(8)	(6)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(127)	(91)	(47)	(453)	(7 543)	-	(38)	5	13	(480)	(12)	(3)
Charges d'exploitation	(5 887)	(3 440)	(2 859)	(15 666)	(152 484)	(14)	(1 315)	(908)	(3 387)	(8 905)	(2 167)	(1 235)
Résultat d'exploitation	459	(348)	116	(559)	4 245	(14)	672	28	(701)	(76)	(288)	194
Produits financiers	3	7	2	3	12	-	4	-	-	5	-	-
Charges financières	(4)	-	-	(1)	(5)	-	-	-	-	(3)	-	(4)
Résultat financier	(1)	7	2	2	7	-	4	-	-	2	-	(4)
Résultat courant	458	(341)	118	(557)	4 252	(14)	676	28	(701)	(74)	(288)	190
Produits exceptionnels	72	60	-	274	294	-	3	48	6	292	72	8
Charges exceptionnelles	(46)	(53)	(1)	(47)	2	-	(3)	(162)	(1)	(45)	(5)	(66)
Résultat exceptionnel	26	7	(1)	227	296	-	-	(114)	5	247	67	(58)
Résultat avant impôt	484	(334)	117	(330)	4 548	(14)	676	(86)	(696)	173	(221)	132
Impôts sur le résultat	(4)	(2)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(3)	-	-
Résultat net de l'ensemble combiné	480	(336)	117	(331)	4 548	(14)	675	(86)	(696)	170	(221)	132

Compte de résultat par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations InterCentres	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	1 369	2 433	3 847	13 055	6 267	284	4 557	610	(4 427)	87 672	80 123
Autres produits d'exploitation	611	263	1 814	2 593	1 212	447	400	1 164	(2 165)	148 657	148 094
Produits d'exploitation	1 980	2 696	5 661	15 648	7 479	731	4 957	1 774	(6 592)	236 329	228 217
Achats et charges externes	(318)	(970)	(2 570)	(4 520)	(2 540)	(143)	(1 834)	(733)	4 792	(54 548)	(53 271)
Charges de personnel	(1 421)	(1 375)	(2 797)	(10 167)	(4 284)	(438)	(2 496)	(979)	-	(158 823)	(159 848)
Autres charges d'exploitation	(1 054)	(35)	(32)	30	75	(136)	12	8	1 800	(5 393)	(6 397)
Impôts et taxes	(18)	(15)	(34)	(149)	(100)	(3)	(26)	(10)	-	(3 207)	(3 256)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	64	40	(46)	(569)	(220)	-	(372)	(60)	-	(9 939)	(5 033)
Charges d'exploitation	(2 747)	(2 355)	(5 479)	(15 375)	(7 069)	(720)	(4 716)	(1 774)	6 592	(231 910)	(227 805)
Résultat d'exploitation	(767)	341	182	273	410	11	241	-	-	4 419	412
Produits financiers	-	5	5	1	-	-	1	-	-	48	176
Charges financières	-	-	-	(34)	(5)	-	(3)	-	-	(59)	(81)
Résultat financier	-	5	5	(33)	(5)	-	(2)	-	-	(11)	95
Résultat courant	(767)	346	187	240	405	11	239	-	-	4 408	507
Produits exceptionnels	-	45	234	174	6	-	130	37	-	1 755	2 537
Charges exceptionnelles	-	(20)	(73)	(163)	(80)	-	(3)	(76)	-	(842)	(998)
Résultat exceptionnel	-	25	161	11	(74)	-	127	(39)	-	913	1 539
Résultat avant impôt	(767)	371	348	251	331	11	366	(39)	-	5 321	2 046
Impôts sur le résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Résultat net de l'ensemble combiné	(767)	371	348	251	331	11	366	(39)	-	5 310	2 035

8.3 Bilan par centre

Tableau 1/2

<i>En milliers d'euros</i>	NOUVELLE AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE	GUADELOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-France	OCCITANIE
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	8	84	-	196	1 003	-	10	1	12	3	-
Immobilisations corporelles	1 163	291	18	861	275 992	2	17	35	65	773	6
Immobilisations financières	4	43	1	30	1 131	1	40	-	9	43	26
Actif immobilisé	1 175	418	19	1 087	278 126	3	67	36	86	819	32
Stocks et en-cours	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 410	1 278	1 223	6 839	19 023	65	925	70	791	718	595
Autres créances et comptes de régularisation - actif	1 186	712	235	732	7 533	493	139	376	788	453	421
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3 016	-
Disponibilités	2 541	1 742	612	2 903	45 898	144	1 802	185	923	1 518	259
Actif circulant	5 137	3 736	2 070	10 474	72 454	702	2 866	633	2 502	5 705	1 275
TOTAL ACTIF	6 312	4 154	2 089	11 561	350 580	705	2 933	669	2 588	6 524	1 307
Financements Etat	-	-	-	-	262 694	-	-	-	-	-	-
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	1 759	1 221	180	1 169	-	4	-	72	1 024	761	500
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - CNAM Paris	-	-	-	-	11 410	-	-	-	-	-	-
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	252	30	-	11	-	-	9	152	2	-	(20)
Fonds Propres	2 011	1 251	180	1 180	274 104	4	9	224	1 026	761	480
Réserves de combinaison	1 606	1 295	731	4 765	32 696	189	1 405	(102)	(118)	1 380	(793)
Résultat	480	(336)	117	(331)	4 548	(14)	675	(86)	(696)	170	(221)
Total Fonds Propres et réserves	4 097	2 210	1 028	5 614	311 348	179	2 089	36	212	2 311	(534)
Total Capitaux Propres	4 097	2 210	1 028	5 614	311 348	179	2 089	36	212	2 311	(534)
Provisions pour risques et charges	123	47	30	492	5 535	9	-	-	81	655	267
Emprunts et dettes financières	416	-	-	26	251	-	(12)	(14)	(8)	156	271
Fournisseurs et comptes rattachés	1 236	521	437	2 477	2 958	82	293	429	1 055	2 521	899
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	440	1 376	594	2 952	30 488	435	563	218	1 248	881	404
Total Dettes	2 092	1 897	1 031	5 455	33 697	517	844	633	2 295	3 558	1 574
TOTAL PASSIF	6 312	4 154	2 089	11 561	350 580	705	2 933	669	2 588	6 524	1 307

Bilan par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELLE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE France	POLYNESIE	AUVERGNE - RHONE ALPES	REUNION	Elimination des opérations interCentres	31/12/2019	31/12/2018
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net		Net	Net
Immobilisations incorporelles	2	21	3	2	113	24	-	11	7	-	1 500	1 998
Immobilisations corporelles	9	405	83	90	4 369	291	22	140	76	-	284 708	288 033
Immobilisations financières	-	-	20	6	8	9	-	38	-	(586)	823	1 541
Actif immobilisé	11	426	106	98	4 490	324	22	189	83	(586)	287 031	291 572
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Clients et comptes rattachés	519	320	787	2 890	4 248	2 019	128	2 132	278	(5 830)	40 428	40 886
Autres créances et comptes de régularisation - actif	360	183	40	741	1 669	1 532	510	70	1 112	(349)	18 936	16 338
Valeurs mobilières de placement	105	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 123	3 598
Disponibilités	1 308	1 932	1 062	3 423	1 477	1 257	-	1 326	693	-	71 005	61 392
Actif circulant	2 293	2 435	1 889	7 054	7 394	4 808	638	3 528	2 083	(6 179)	133 497	122 218
TOTAL ACTIF	2 304	2 861	1 995	7 152	11 884	5 132	660	3 717	2 166	(6 765)	420 528	413 790
Financements Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	262 694	268 858
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	140	-	-	-	1 913	1 532	-	1 539	-	-	11 813	10 772
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - CNAM Paris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 410	11 698
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	64	-	-	-	(768)	(69)	-	-	(40)	-	(377)	(295)
Fonds Propres	204	-	-	-	1 145	1 463	-	1 539	(40)	-	285 540	291 033
Réserves de combinaison	1 039	2 741	823	2 618	(1 017)	(63)	374	(1 425)	636	-	48 780	44 691
Résultat	132	(767)	371	348	251	331	11	366	(39)	-	5 310	2 035
Total Fonds Propres et réserves	1 375	1 974	1 194	2 966	379	1 731	385	480	557	-	339 630	337 759
Total Capitaux Propres	1 375	1 974	1 194	2 966	379	1 731	385	480	557	-	339 630	337 759
Provisions pour risques et charges	151	16	217	69	955	349	-	155	136	-	9 287	8 328
Emprunts et dettes financières	(3)	-	-	-	1 276	287	-	250	1	(586)	2 311	2 126
Fournisseurs et comptes rattachés	256	545	53	1 717	2 213	1 293	179	1 573	17	(5 300)	15 454	15 655
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	525	326	531	2 400	7 061	1 472	96	1 259	1 455	(879)	53 846	49 922
Total Dettes	778	871	584	4 117	10 550	3 052	275	3 082	1 473	(6 765)	71 611	67 703
TOTAL PASSIF	2 304	2 861	1 995	7 152	11 884	5 132	660	3 717	2 166	(6 765)	420 528	413 790